



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION,
en charge de la protection sociale généralisée

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° **378** / MSP

Le Ministre

Papeete, le

16 MARS 2020

Affaire suivie par :
c.grepin

à

**à l'attention des professionnels de santé
de la Polynésie française**

Objet : Mobilisation face au COVID-19 (coronavirus)

P. J. : Recommandations relatives aux principes de soins ambulatoires du Covid-19 (coronavirus)

Madame, Monsieur,

Depuis plus d'un mois, les services de la Santé du Pays sont mobilisés pour éviter l'introduction du coronavirus SARS-CoV-2 en Polynésie française.

Cependant, compte tenu de la confirmation récente de patients atteints du Covid-19 sur le Fenua, il importe de détecter précocement des éventuels patients « cas possibles » en Polynésie française pour permettre une prise en charge rapide et adaptée.

En cas de confirmation biologique de l'infection, cette stratégie a également pour objectif d'isoler et traiter les patients classés « cas confirmés », et d'assurer l'identification et le suivi des personnes contacts de cas confirmés, pour éviter l'apparition de cas secondaires.

L'évolution rapide de la situation internationale nécessite que vous vous teniez informés de l'actualisation des recommandations, disponibles sur le site de la Direction de la Santé :

<https://www.service-public.pf/dsp/covid-19/>

Le CHPF, établissement de santé de référence pour la prise en charge des patients « cas confirmés » de Covid-19 en Polynésie française, est pleinement mobilisé, ainsi que les autres établissements de santé qui seront susceptibles d'être sollicités en cas de nécessité de délestage du CHPF ou en cas de besoin de gradation du dispositif.

Néanmoins, si la situation devait s'intensifier avec l'installation d'une circulation virale active sur le territoire (phase épidémique), une stratégie de prise en charge à domicile des cas ne nécessitant pas une hospitalisation serait alors nécessaire.

Dans un objectif d'anticipation et de préparation optimale de chaque acteur de santé, et en tant que professionnels de santé en première ligne pour la prise en charge et le suivi des patients, vous trouverez en pièce jointe des recommandations relatives aux principes de soins ambulatoires du Covid-19 (coronavirus).

Sachant pouvoir compter sur l'ensemble des professionnels de santé pour faire face à cette menace sanitaire, je vous prie d'agr er, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distingu es.



Jacques RAYNAL

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "J. Raynal", written in a cursive style.